



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**  
une revue Gallia  
Occitanie | 2015

---

## Cournonterral – Les Joncasses

Fouille préventive (2014)

Florent Mazière, Antoine Ratsimba et Annie Pezin

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/32003>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Florent Mazière, Antoine Ratsimba et Annie Pezin, « Cournonterral – Les Joncasses » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Occitanie, mis en ligne le 15 juillet 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/32003>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Cournonterral – Les Joncasses

Fouille préventive (2014)

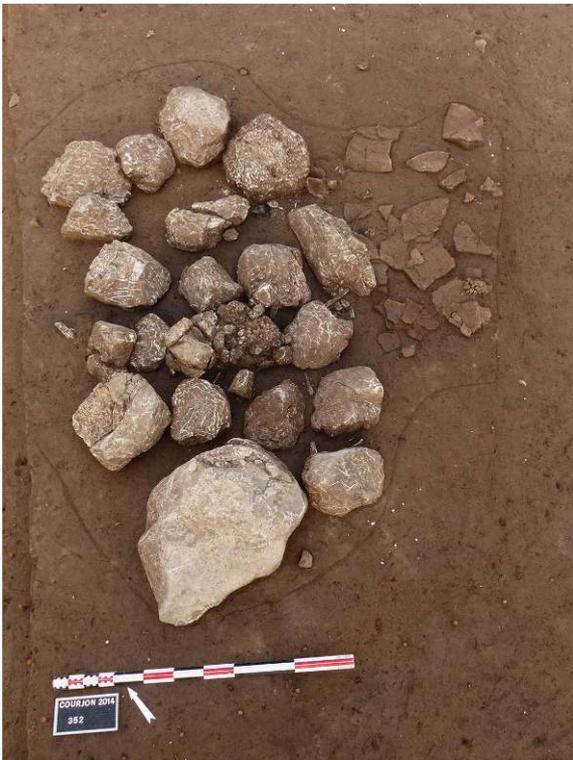
Florent Mazière, Antoine Ratsimba et Annie Pezin

---

- 1 L'opération de fouille menée au lieu-dit Les Joncasses, est située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Montpellier, au pied des collines calcaires qui bordent le Causse d'Aumelas. Préalablement à un projet de lotissement, une évaluation, placée sous la direction de L. Decock et menée entre juillet et août 2013, a permis de découvrir diverses occupations du Néolithique à l'Antiquité dont certaines sont de l'âge du Fer.
- 2 L'opération de fouille, d'une surface de 8 500 m<sup>2</sup>, s'est déroulée de mai à juin 2014, puis de septembre 2014 à février 2015. Lors du décapage, la découverte inattendue d'un ensemble funéraire et cultuel du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., présentant un bon état de conservation et de surcroît des structures inédites pour cette époque, a motivé un arrêté de découverte exceptionnelle (dossier suivi par G. Sachot, SRA). Au terme de l'opération cinq phases d'occupation ont pu être identifiées.
- 3 Du mobilier épars et quelques fosses constituent les seuls témoignages du Néolithique final. Toutefois, une tombe à inhumation bâtie en grosses dalles et entièrement remaniée anciennement, n'a pu être datée précisément du fait de l'absence de fossile directeur mais d'après la stratigraphie du site, elle appartient à une phase antérieure au premier âge du Fer.
- 4 Le principal attrait de cette opération concerne un ensemble funéraire et cultuel de la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. qui se compose de 34 structures, principalement des sépultures à crémation, primaires et secondaires. Huit d'entre elles sont des tombes-bûchers. Elles se singularisent par des empièvements rectangulaires ou ovales. En moyenne, elles sont longues de 2 m, larges de 0,80 m et mesurent 0,25 m de hauteur. Les résidus de la crémation se composent de cendres, de charbons de bois parfois conservés sous forme de brandons, d'os humains brûlés, d'objets métalliques dont des parures vestimentaires et corporelles (bracelets, anneaux, ...) en fer et en alliage cuivreux, des perles en ambre, des armes en fer (épée, pointes de lances, talons de lance), des objets en terre cuite (fusaïoles), des os d'animaux, un coquillage et une concentration de graines carbonisées. De plus, des fragments de vases cassés au moment de la cérémonie funéraire ont été regroupés en amas contre, ou plus rarement

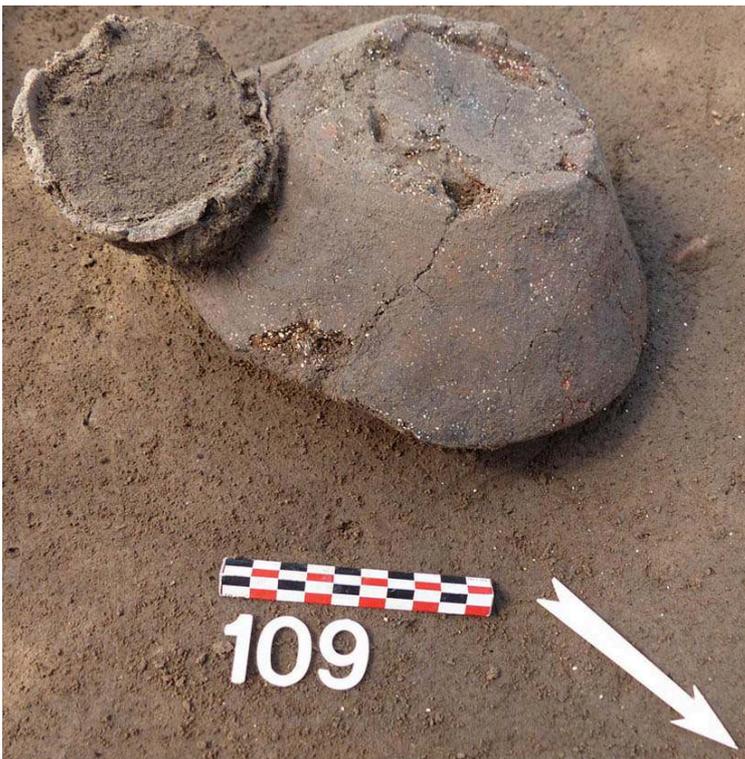
sur le bûcher. Les formes de ces récipients (coupelles, gobelets, pots...) évoquent le service de la boisson. Des analyses chimiques révèlent l'existence de produits alimentaires (jus de raisin, cire d'abeille ou miel, huile végétale, ...) dans et sur les vases, et également dans la terre du bûcher, tout ceci évoque des libations. Des vases ossuaires ont été placés dans certaines structures de crémation mais trois ont été déposés en pleine terre. Ces urnes sont recouvertes par une coupe tronconique posée à l'envers et l'un de ces dépôts est associé à une coupelle. Ces tombes sont recouvertes par un micro tumulus de terre. L'un d'eux est probablement surmonté d'une dalle non travaillée placée en guise de stèle. La nécropole comprend neuf autres bûchers dépourvus de vase ossuaire et d'assise en pierres. Les résidus de crémation sont les mêmes que dans les tombes-bûchers. Aux Joncasses, les sépultures sont associées à des structures para-funéraires dont un enclos rectangulaire à angle arrondi qui occupe une superficie de 100 m<sup>2</sup> environ. À chaque angle correspond un trou de poteaux, ce qui confère à l'ensemble un caractère monumental. La forme particulière de cet enclos renvoie à des structures fossoyées à caractère rituel localisées dans des nécropoles (landgräbber). Ce type d'enclos est très peu attesté dans le Midi mais en revanche, il est bien avéré du nord du Bassin aquitain jusqu'aux Pays-Bas. Une stèle rudimentaire en calcaire coquillé, dont la partie sommitale est sommairement arrondie, a été retrouvée dans son comblement. La présence d'un second fossé pourrait limiter le gisement au sud. Enfin, par endroits, de petites concentrations d'os brûlés mêlés à des fragments de céramique, des pierres brûlées et à des charbons de bois matérialisent la surface du sol de la nécropole. L'opération a aussi permis de découvrir des vestiges attribués au v<sup>e</sup> s. et à la charnière des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C. La première séquence est représentée par une construction en pierre de nature indéterminée, et la seconde par des trous de poteaux, des silos, des fosses dont deux grandes excavations sans doute liées à l'extraction de la terre, et des fossés. Il s'agit vraisemblablement dans les deux cas d'habitats ruraux. Durant le haut Empire, quelques sépultures à inhumation et à crémation des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., associées à une inhumation d'équidé, bordent un chemin antique orienté nord-est – sud-ouest.

**Fig. 1 – Bûcher sur socle de pierres et dépôt de vases**



Cliché : Inrap.

**Fig. 2 – Vase ossuaire fermé par une coupe sur laquelle repose une coupelle**



Cliché : Inrap.

Fig. 3 – Limite d'un tumulus de terre recouvrant un bûcher



Cliché : Inrap.

Fig. 4 – Vue aérienne de l'enclos et de la stèle



Cliché : Inrap.

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtF7tPQuwu5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtayNs4aMTnp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtfT1Qrq2iXV>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

**Année de l'opération** : 2014

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

## AUTEURS

**FLORENT MAZIÈRE**

Inrap Méditerranée

**ANTOINE RATSIMBA**

Inrap Méditerranée

**ANNIE PEZIN**

Inrap Méditerranée